

RPI Faramans
/Joyeux/St Eloi

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL
D'ECOLE
du 17/02/2020**



MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AU VOTE			Représentant
Inspecteur de l'éducation nationale : M Cordeiro			excusé
MEMBRES VOTANTS			
NOM	Présent	Excusé	Représentant
Directeur de l'école - Président:	RajonLeslie BarthoulotMarie Gandon Martin	* *	*
Maires :	MrBrochier (Faramans) MrBrocard (Joyeux) Mme Séligan (St Eloi)	* * *	
Conseillers municipaux :	Mr Marget (St Eloi) MrPawlak (St Eloi) Mme Couilloux(Joyeux) Mme De Barbantane (Joyeux) Mr Agostinho (Faramans) Mme Bouvier (Faramans) Mr Rubat (Faramans)	* * * *	* * *
ENSEIGNANTS DE L'ÉCOLE			
Guichard Olivia		*	Denuelle Corinne *
Laktineh Marie-Aline	*		
Barras Véronique	*		
Blanc Pauline	*		
Grobon Oriane		*	
D.D.E.N			
Otheguy Danielle	*		
Masson Jean-Pierre	*		
REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES			Suppléants assurant un remplacement
Nicolas Vincent	*		
Soriano Simon			
Chapron Stéphane	*		
Virginie Bret	*		
Emilie Mougel	*		
Aurélie Dussieux			
VOIX CONSULTATIVE			
RASED :		*	
Médecin scolaire :		*	
Infirmier(e) scolaire :		*	
Assistante sociale :		*	
Représentant périscolaire :		*	
Enseignant ELCO :		*	
Invité :			

Procès-verbal établi le 17/02/2020

Le président, directrice de l'école
Nom : BARTHOULOT Marie

Le secrétaire, directrice de l'école
Nom : BARTHOULOT Marie

Date : le 17/02/2020
Heure de début : 18h00

Ordre du jour :

- Point sur les effectifs
- point sur organisation scolaire
- classe de neige
- autres projets
- travaux des mairies
- Questions de parents

Mme BARTHOULOT, directrice à St Eloi, préside le conseil d'école.

1- Point sur les effectifs

St Eloi : classe de Marie Barthoulot : 8PS+11MS+4GS=23
Classe d'Olivia Guichard et Marie-Aline Laktineh : 8PS+8MS+6GS=22
Soit 45 élèves à St Eloi

Joyeux : classe de Leslie Rajon, remplacée par Corinne Denuelle : 27 CP
Classe Véronique Barras : 6CP+ 17CE1=23
Soit 50 élèves à Joyeux

Faramans : classe de Pauline BLANC: 24 CE2
Classe de Martin Gandon : 19CM1+13CM2=32 +1 en mars
Soit 56 élèves à Faramans

Soit un total de 151, bientôt 152 enfants.

2- Organisation scolaire

Mme l'IA-DASEN nous demande de renouveler notre demande d'organisation scolaire à 4 jours sur 4 matinées et 4 après-midis.

Nous avons besoin d'une décision conjointe des mairies et des écoles pour décider de garder l'organisation actuelle ou d'en changer.

3 -Classe de neige

Les deux classes de l'école de Joyeux partiront en classe de neige du mardi 10 mars au vendredi 13 mars 2020.

Le transport de l'école au chalet d'hébergement s'effectuera en car.

L'hébergement se fera au chalet Louis Marchand au cœur du village. Tous les déplacements sur place se feront à pied.

Il est prévu que les élèves bénéficient chacun de quatre cours de ski avec des moniteurs ESF et fassent des activités autour de la neige et des états de l'eau (naissance des flocons, construction d'igloo).

Si les conditions climatiques ne nous permettent pas la pratique du ski, d'autres activités sont prévues autour de l'eau (découverte de la rivière la Valserine, états de l'eau etc.), de la découverte de la montagne (paysage, milieu de vie, préservation) et du village.

Les maîtresses de Joyeux vont aller visiter le centre qui les accueille pendant les vacances afin d'organiser au mieux le séjour des enfants.

4- Autres projets

Course contre la faim le vendredi 15 mai : le sou des écoles de Faramans reconduit le goûter crêpes de l'année dernière. Nous demandons aussi cette année à la mairie de Faramans un arrêté municipal afin de pouvoir utiliser le trottoir pour le parcours de la course.

Journée de glissement le mardi 2 juillet

Kermesse le samedi 13 juin : spectacle et exposition des enfants sur le thème des arts de la rue

St Eloi :

- Réalisation de la fresque en céramique, subventionnée entièrement par la mairie de St Eloi : les enfants ont fabriqué toutes les pièces, elle sera posée au printemps.
- Sortie au cinéma de Meximieux le vendredi 20 décembre pour Noël : « *loups tendres et loufoques* »
- Sortie au théâtre de Bourg-en-Bresse le vendredi 14 février : spectacle de danse.
- Intervenant musique pour le thème des arts de la rue du spectacle de fin d'année.

Faramans

- 2 interventions sur les éco-gestes ont eu lieu en classe de CM1-CM2, une troisième aura lieu après les vacances d'hiver.
- Sortie au cinéma de Meximieux le mardi 17 décembre : « *Fahim* »
- Interventions sur les élections municipales le mardi 18 février pour les deux classes par l'association des anciens élus.
- La création de la fresque débutera le 27 mars pour se terminer avant la kermesse ; nous remercions la mairie de Faramans et le sou des écoles de Faramans et le sou de Faramans pour la prise en charge financière de la fresque.
- Intervenant musique : batucada
- Sortie vélo au Montellier (correspondance entre les écoles de Faramans et du Montellier) et au golf de Mionnay : les enseignants auront besoin que des parents puissent passer l'agrément vélo pour accompagner les enfants.

Joyeux

- Séquence piscine (10 séances) pour les deux classes.
- Achat de nouveaux livres pour les bibliothèques de classe grâce à la dotation reçue fin 2019.

Nous remercions les mairies et les sous des écoles pour leur aide dans la réalisation de nos projets.

5- Travaux des mairies

Faramans :

Un carreau de vitre a été remplacé dans la réserve.

La mairie a remplacé le micro-onde qui ne fonctionnait plus.

Internet a été installé dans la garderie afin que M. Gandon puisse y réaliser ses journées de direction.

M. Gandon demande ce qu'il en est de la réfection de la salle jouxtant celle de garderie. Il aimerait savoir si cela serait possible d'y réaliser une salle qui servirait de salle des maîtres (réunions, réfectoire...) et de bureau de direction. La mairie répond que la question sera débattue en conseil municipal.

Joyeux :

L'aire de jeux a été installée fin 2019. Cette aire de jeu a été payée grâce au don d'une personne de Joyeux au sou des écoles qui souhaitait une structure pour tous les enfants du village. La mairie a financé son installation et l'aménagement du sol.

La serrure de la porte de classe des CP-CE1 a été réparée.

Nous remercions la mairie pour sa réactivité lors de nos demandes d'entretien et de « petites » réparations.

St Eloi :

Pas de gros travaux pour l'école, toutes nos petites demandes sont toujours prises en charge le plus rapidement possible, soit par l'employé communal, soit par Mr Marget ; nous les en remercions.

6- Point santé

Nous rappelons que l'école n'est ni un hôpital ni un cabinet médical... Nous savons qu'il n'est pas toujours facile de garder ses enfants mais nous ne pouvons pas gérer les enfants malades à l'école : fièvre, vomis... Nous ne pouvons pas enrayer les épidémies (grippe, gastro...) si les enfants viennent à l'école malades.